



REGLEMENT DU TOURNOI DE PONTHIERRY 2025

TOURNOI NATIONAL B, 3-4 mai 2025

Article 1 : Lieu et Organisation :

- -
Le COMT Ponthierry organise son tournoi National B homologué par la FFTT sous le N° _____ les samedi 03 et dimanche 04 mai 2025.
- -
Le tournoi aura lieu au COSEC (près de la piscine), rue de Jonville 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry.
- -
Accès : Autoroute A6, sortie 12 / SNCF par le RER D, gare de Ponthierry-Pringy.
- -
La salle sera ouverte à partir de 8h le samedi 03 Mai, à 8h le dimanche 04 Mai.
- -
Le tirage au sort aura lieu sur place, après le pointage de chaque tableau, sous la direction de Mme Odile DURIEZ.
Tirage au sort des poules 1/4 heure après la fin de pointage du tableau.
Tirage au sort des tableaux 1/4 heure après la fin de la dernière poule du tableau.
Odile DURIEZ , juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation.
- -
Le Responsable Tournoi est M. Payet Regrin Rémi, vice-président du club.
- -

Contact par mail et sms : tournoi2025comt@gmail.com , Tel: 06 28 27 22 16.

- -

Cette compétition se déroulera selon les règlements FFTT (les parties se joueront au meilleur des 5 manches).

- -

Le juge-arbitre est seul habilité à trancher les cas litigieux non prévus dans le règlement.

- -

Une tenue sportive et réglementaire sera exigée. Interdiction de porter un t-shirt ou un short blanc.

- -

Le tournoi se déroulera avec des balles Homologuées ITTF fournies par le club en PVC blanc sur 24 tables. Les balles ne sont pas fournies pour les échauffements.

- -

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol éventuel. Il en est de même pour tout accident survenant lors de la compétition.

PAS D'INTERRUPTION AU REPAS : BUVETTE SUR PLACE : salades, sandwich, plats, boissons, gâteaux, crêpes.

Possibilité de régler les achats par **carte bancaire**.

Article 2 : joueurs :

- -

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés "compétition" FFTT possédant une licence 2024/2025 valide de la FFTT précisant la mention « certificat médical présenté » ou sous présentation d'un certificat médical le jour du tournoi, sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Attention à ce que la licence soit faite suffisamment en amont pour apparaître sur spid le jour du tournoi.

- -

Le seul fait de s'engager implique l'acceptation de ce règlement et la présentation de papier permettant de vérifier l'exactitude de sa licence ou de ces mêmes éléments via l'application smartphone de la FFTT.

- -

Toute personne sélectionnée aux championnats de France sénior ne peut s'inscrire au tournoi.

- -
Les points/classements officiels pris en compte sont ceux de la 2ème phase.
 - -
Les Poussins ne seront pas autorisés à participer à ce tournoi.
 - -
Chaque joueur ou joueuse peut disputer 2 tableaux par journée, 3 dans le cas suivant :
si éliminé des autres tableaux, dans la limite des places disponibles
 - -
Les féminines présentes le samedi et classées de 500 à 1099 pts ont obligation de disputer le tableau qui leur est réservé. Elles peuvent, dès leur inscription, s'inscrire à 1 autre tableau.
 - -
Le forfait sera prononcé après le troisième appel.
 - -
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classement qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie.
-

Article 3 : Inscriptions:

- -
Les inscriptions en ligne, pour tous les tableaux, pourront se faire jusqu'au 31 avril à 18h au plus tard. Vous trouverez les consignes d'inscription sur le site comt.sportsregions.fr. Le paiement des billets en ligne offre un droit de rétractation dans la limite de 14 jours à compter du lendemain du paiement, laissant la possibilité de se faire rembourser en adressant son RIB par mail. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne pourra avoir lieu à l'initiative du participant.
- -
Les inscriptions pourront s'effectuer également sur place le samedi 03 mai et le dimanche 04 mai, dans la limite des places disponibles.
- -
L'inscription à un tableau individuel coûte 9€ en ligne, 10€ sur place. Chaque tableau individuel supplémentaire coûte 10€ .
- -
Les droits d'engagement sont à régler en ligne au préalable ou sur place lors du pointage.
- -

Les tableaux de chaque journée se disputent par poules de 3 joueurs sur 24 tables.

- -

Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les tableaux à élimination directe.

- -

Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification à la demande du juge arbitre.

- -

Les finales seront échelonnées à partir de 18h30 pour chacune des 2 journées. La dernière devra être terminée à 24h.

Article 4 : tableaux et récompenses :

tableaux	fin de pointage	max	1er	2e	Demi
T1 - NC à 1199 points	9h	72	80€	40€	20€
T2 - NC à 699 points	10h30	72	50€	25€	10€
T3 - NC à 1399 points	12h	72	110€	50€	20€
T4 - NC à 899 points	13h30	72	60€	30€	15€
T5 - NC à 1599 points	15h	72	140€	70€	35€
T6 Féminin - NC à 1099 pts	16h30	12	60€	30€	
T7 -1100 à 1799 points	16h30	60	160€	80€	40€

tableaux	fin de pointage	max	1er	2e	Demi
TA - NC à 1499 points	9h	72	120€	60€	30€
TB - NC à 1099 points	10h30	72	70€	35€	20€
TC - NC à 1699 points	12h	72	150€	75€	35€
TD - NC à 1299 points	13h30	72	90€	45€	20€
TE - NC à 1899 points	15h	72	170€	80€	40€
TF - NC à 2199 points	16h30	72	200€	100€	50€

- -

Le tournoi sera doté de prix d'une valeur totale maximale de 2850€.

- -

Les récompenses seront versées en chèque, en euros (chèque à l'ordre des parents pour les mineurs). Elles pourront être versées en espèces pour les dotations si nécessaire.

- -

Le COMT Ponthierry Tennis de Table se réserve le droit de supprimer ou modifier un tableau. Ainsi que de diminuer de moitié les dotations si le nombre d'engagés d'un tableau est inférieur à 70%.